

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

COMMUNE DE CHATILLON LE DUC

Séance du 19 mai 2022

Nombre de conseillers

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Représentés : 19
- Absents :

L'an deux mille vingt-deux, le 19 mai 2022,

Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRIET, Annie POIGNAND, Séverine PUTOT, Marie-Christine BERTRAND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Mrs Daniel BARTHOD, Pierre MONTRICHARD, Dorian MAZIER, Philippe PRENEL, Christophe MAILLARDET, Renaud COLSON, Jean-Pierre VALLAR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : M. Fabien PELLETIER donne pouvoir à Mme Séverine PUTOT, Mme Yasmina CATTIN donne pouvoir à Mme Agathe HENRIET, Mme Laëtitia MOUCHET donne pouvoir à Mme Catherine BOTTERON, Mme Nicole GRANDFOND donne pouvoir à Mme Marie-Christine BERTRAND, M. Simon DUGAS donne pouvoir à Daniel BARTHOD

Absent : -

- Délibération 2022-31 : vente d'un lot de 27 chaises en bois

Il est proposé de vendre ce lot de 27 chaises en bois à M. Sylvain FAIVRE 13 rue de la verte vallée 70150 ETUZ pour la somme de 50€ TTC.

Mme le Maire précise que ces chaises ne sont plus inscrites à l'inventaire de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente d'un lot de 27 chaises en bois à M. Sylvain FAIVRE 13 rue de la verte vallée 70150 ETUZ pour la somme de 50€ TTC
- **ACCEPTE** l'encaissement du chèque bancaire de cette vente

La convocation du Conseil Municipal a été faite le : 11 mai 2022

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 20 mai 2022

Catherine BOTTERON



Votants : 19

Pour : 19

Contre :

Abstention :